

(19)



(11)

EP 3 327 196 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
30.05.2018 Bulletin 2018/22

(51) Int Cl.:
D06F 75/12 ^(2006.01) **D06F 79/02** ^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17202415.0**

(22) Date de dépôt: **17.11.2017**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA MD

(72) Inventeurs:
• **METAY, Cédric**
38270 Primarette (FR)
• **LOPRETE, Stéphane**
38460 Verna (FR)
• **ANDRADE, Anthony**
38200 St Sorlin de Vienne (FR)

(30) Priorité: **23.11.2016 FR 1661419**

(71) Demandeur: **SEB S.A.**
69130 Ecully (FR)

(74) Mandataire: **Bourrières, Patrice**
SEB Développement SAS
Campus SEB
112 Chemin du Moulin Carron
69134 Ecully Cedex (FR)

(54) **APPAREIL DE REPASSAGE**

(57) Cet appareil de repassage comporte une base génératrice de vapeur (3) et un fer à repasser relié à la base génératrice de vapeur (3), la base génératrice de vapeur (3) comprenant un réservoir (6) et une partie de support (7) disposée de manière inclinée au-dessus du réservoir (6) et sur laquelle le fer à repasser peut être

posé lors des phases inactives de repassage. La partie de support (7) comporte une ouverture de visualisation (13) procurant un accès visuel au contenu du réservoir (6) lorsque le fer à repasser est ôté de la partie de support (7).

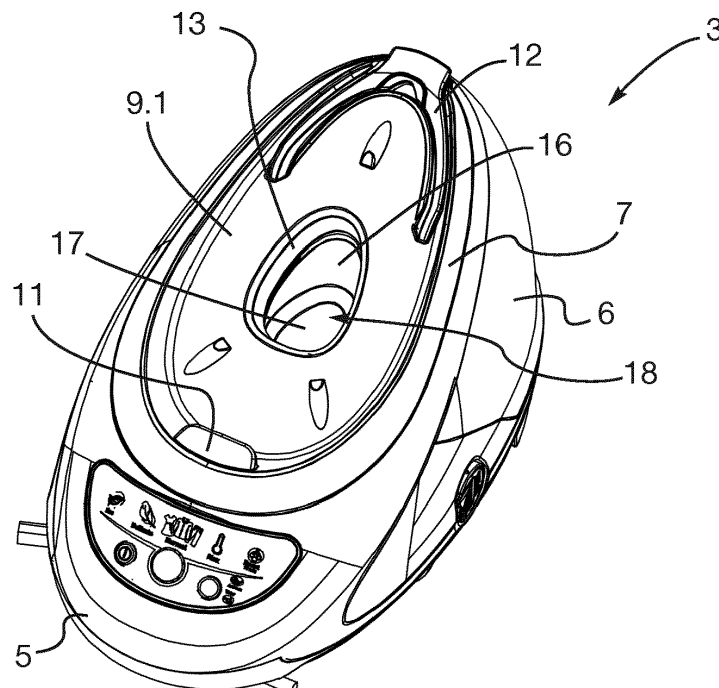


Fig. 2

EP 3 327 196 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un appareil de repassage, et plus particulièrement un appareil de repassage à vapeur.

[0002] Le document FR3028533 décrit un appareil de repassage, comprenant une base génératrice de vapeur et un fer à repasser relié à la base génératrice de vapeur, la base génératrice de vapeur comprenant un réservoir amovible et une partie de support disposée de manière inclinée au-dessus du réservoir et sur laquelle le fer à repasser peut être posé lors des phases inactives de repassage.

[0003] De façon avantageuse, le récipient comporte une paroi périphérique extérieure qui est transparente ou translucide de manière à permettre à un utilisateur de vérifier visuellement le niveau de liquide dans le réservoir lorsqu'il se trouve sur un côté de la base génératrice de vapeur.

[0004] Cependant, un tel appareil de repassage ne permet pas à un utilisateur, en phase active de repassage, de vérifier le niveau de liquide dans le réservoir lorsqu'il se trouve face à l'appareil de repassage.

[0005] La présente invention vise à remédier à cet inconvénient.

[0006] Le problème technique à la base de l'invention consiste donc à fournir un appareil de repassage qui soit de structure simple et économique, tout en permettant à un utilisateur de visualiser aisément le niveau de liquide dans le réservoir lors des phases actives de repassage.

[0007] A cet effet, la présente invention concerne un appareil de repassage comportant une base génératrice de vapeur et un fer à repasser relié à la base génératrice de vapeur, la base génératrice de vapeur comprenant un réservoir et une partie de support disposée de manière inclinée au-dessus du réservoir et sur laquelle le fer à repasser peut être posé lors des phases inactives de repassage, caractérisé en ce que la partie de support comporte une ouverture de visualisation procurant un accès visuel au contenu du réservoir lorsque le fer à repasser est ôté de la partie de support.

[0008] Une telle configuration de la partie de support, et plus particulièrement la présence de l'ouverture de visualisation, permet à un utilisateur de pourvoir aisément et rapidement visualiser le niveau de liquide dans le réservoir via l'ouverture de visualisation, et ce sans avoir à se déplacer notamment lorsqu'il se trouve face à l'appareil de repassage.

[0009] L'appareil de repassage peut en outre présenter une ou plusieurs des caractéristiques suivantes, prises seules ou en combinaison.

[0010] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'appareil de repassage comporte un conduit d'acheminement de vapeur reliant la base génératrice de vapeur au fer à repasser.

[0011] Selon un mode de réalisation de l'invention, le réservoir comporte une paroi de visualisation s'étendant à proximité de l'ouverture de visualisation et visible à

travers l'ouverture de visualisation, la paroi de visualisation étant transparente ou translucide de manière à permettre à un utilisateur de vérifier visuellement un niveau de liquide dans le réservoir à travers l'ouverture de visualisation.

[0012] Selon un mode de réalisation de l'invention, la paroi de visualisation s'étend sensiblement dans le prolongement de l'ouverture de visualisation.

[0013] Selon un mode de réalisation de l'invention, la paroi de visualisation s'étend le long d'au moins une partie du pourtour de l'ouverture de visualisation, et par exemple le long d'au moins 60 % du pourtour de l'ouverture de visualisation.

[0014] Selon un mode de réalisation de l'invention, la paroi de visualisation s'étend sensiblement verticalement lorsque la base génératrice de vapeur est disposée sur un plan de travail horizontal, tel qu'une table à repasser.

[0015] Selon un mode de réalisation de l'invention, le réservoir comporte une paroi de fond à partir de laquelle s'étend la paroi de visualisation, la paroi de fond et la paroi de visualisation délimitant une chambre de visualisation dans laquelle débouche l'ouverture de visualisation.

[0016] Selon un mode de réalisation de l'invention, la paroi de fond s'étend sensiblement horizontalement lorsque la base génératrice de vapeur est disposée sur un plan de travail horizontal.

[0017] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de support comporte une surface supérieure comprenant un emplacement sur lequel le fer à repasser est destiné à reposer, et une surface inférieure opposée à la surface supérieure et orientée vers le réservoir, l'ouverture de visualisation s'étendant à travers la partie de support, depuis la surface supérieure de la partie de support jusqu'à la surface inférieure de la partie de support.

[0018] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de support est inclinée par rapport à l'horizontale d'un angle d'inclinaison de l'ordre de 20° à 30°.

[0019] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de support comporte une plateforme de support délimitant au moins en partie l'ouverture de visualisation.

[0020] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de support comporte une plaque de recouvrement recouvrant au moins en partie la plateforme de support et sur laquelle le fer à repasser peut être posé lors des phases inactives de repassage.

[0021] Selon un mode de réalisation de l'invention, le réservoir est amovible.

[0022] Selon un mode de réalisation de l'invention, la base génératrice de vapeur comporte un boîtier sur lequel est monté le réservoir.

[0023] Selon un mode de réalisation de l'invention, la plateforme de support est solidaire du boîtier.

[0024] Selon un mode de réalisation de l'invention, la base génératrice de vapeur comporte un générateur de vapeur et une pompe configurée pour alimenter le géné-

rateur de vapeur en liquide provenant du réservoir.

[0025] Selon un mode de réalisation de l'invention, le générateur de vapeur et la pompe sont logés dans le boîtier.

[0026] Selon un mode de réalisation de l'invention, le réservoir comporte une paroi périphérique extérieure, et au moins une partie de la paroi périphérique extérieure du réservoir est transparente ou translucide de manière à permettre à un utilisateur de vérifier visuellement un niveau de liquide dans le réservoir.

[0027] Selon un mode de réalisation de l'invention, le réservoir comporte deux ailes latérales s'étendant de part et d'autre de la paroi de visualisation.

[0028] Selon un mode de réalisation de l'invention, la paroi de visualisation est courbée.

[0029] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'ouverture de visualisation est disposée dans une zone centrale de la partie de support.

[0030] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'ouverture de visualisation est de section oblongue.

[0031] Selon un mode de réalisation de l'invention, la base génératrice de vapeur comporte deux éléments de renfort disposés sous la partie de support et s'étendant de part et d'autre de l'ouverture de visualisation.

[0032] Selon un mode de réalisation de l'invention, la partie de support comporte un élément de retenue configuré pour retenir le fer à repasser sur la partie de support lorsque le fer à repasser est disposé sur la partie de support.

[0033] Selon un mode de réalisation de l'invention, la base génératrice de vapeur comporte un élément de verrouillage monté mobile sur la partie de support entre une position de verrouillage dans laquelle l'élément de verrouillage est configuré pour verrouiller le fer à repasser sur la partie de support, et une position de libération dans laquelle l'élément de verrouillage est configuré pour libérer le fer à repasser.

[0034] Selon un mode de réalisation de l'invention, la base génératrice de vapeur comporte des éléments en saillie disposés autour de l'ouverture de visualisation et configurés pour isoler thermiquement la partie de support et une semelle de repassage du fer à repasser lorsque le fer à repasser est posé sur la partie de support.

[0035] Selon un mode de réalisation de l'invention, l'ouverture de visualisation est fermée par une fenêtre transparente ou translucide.

[0036] L'invention sera mieux comprise à l'aide de la description qui suit en référence aux dessins schématiques annexés représentant, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de cet appareil de repassage.

- La Figure 1 est une vue en perspective d'un appareil de repassage selon la présente invention.
- La Figure 2 est une vue en perspective d'une base génératrice de vapeur de l'appareil de la figure 1.
- Les Figures 3 et 4 sont des vues en perspective d'un

boîtier et d'un réservoir de la base génératrice de vapeur de la figure 2.

- La Figure 5 est une vue en coupe longitudinale de la base génératrice de vapeur de la figure 2.

[0037] Les figures 1 à 5 représentent un appareil de repassage 2 comportant une base génératrice de vapeur 3 et un fer à repasser 4 relié à la base génératrice de vapeur 3 par un conduit d'acheminement de vapeur (non représenté sur les figures).

[0038] La base génératrice de vapeur 3 comprend notamment un boîtier 5 et un réservoir 6 monté de manière amovible sur le boîtier 5 et destiné à contenir par exemple de l'eau. La base génératrice de vapeur 3 comporte en outre un générateur de vapeur et une pompe (non représentés sur les figures) logés dans le boîtier 5. La pompe est plus particulièrement configurée pour alimenter le générateur de vapeur en eau provenant du réservoir 6.

[0039] La base génératrice de vapeur 3 comprend de plus une partie de support 7 disposée de manière inclinée au-dessus du réservoir 6 et sur laquelle le fer à repasser 4 peut être posé lors des phases inactives de repassage. La partie de support 7 est par exemple inclinée par rapport à l'horizontale d'un angle d'inclinaison de l'ordre de 20° à 30° lorsque la base génératrice de vapeur 3 est disposée sur un plan de travail horizontal, tel qu'une table à repasser.

[0040] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, la partie de support 7 comporte une plateforme de support 8 solidaire du boîtier 5, et par exemple faisant partie intégrante du boîtier 5, et une plaque de recouvrement 9 recouvrant la plateforme de support 8 et sur laquelle le fer à repasser 4 peut être posé lors des phases inactives de repassage. Avantagusement, la plaque de recouvrement 9 comporte une surface supérieure 9.1 comprenant un emplacement sur lequel le fer à repasser 4 est apte à reposer, et la plateforme de support 8 comporte une surface inférieure 8.1 opposée à la surface supérieure 9.1 et orientée vers le réservoir 6.

[0041] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, la partie de support 7 comporte également un élément de retenue 11, tel qu'une patte de retenue, configuré pour coopérer avec une partie arrière du fer à repasser 4 et pour retenir le fer à repasser 4 sur la partie de support 7 lorsque le fer à repasser 4 est disposé sur la partie de support 7, et la base génératrice de vapeur 3 comporte de plus un élément de verrouillage 12 configuré pour coopérer avec une partie avant du fer à repasser 4 et monté mobile sur la partie de support 7 entre une position de verrouillage dans laquelle l'élément de verrouillage 12 verrouille le fer à repasser 4 sur la partie de support 7, et une position de libération (voir la figure 1) dans laquelle l'élément de verrouillage 12 libère le fer à repasser 4.

[0042] La partie de support 7 comporte en outre une ouverture de visualisation 13 procurant un accès visuel au contenu du réservoir 6 lorsque le fer à repasser 4 est

ôté de la partie de support 7. L'ouverture de visualisation 13 s'étend à travers la partie de support 7, et plus particulièrement à travers la plateforme de support 8 et la plaque de recouvrement 9, depuis la surface supérieure 9.1 de la plaque de recouvrement 9 jusqu'à la surface inférieure 8.1 de la plateforme de support 8. L'ouverture de visualisation 13 peut par exemple être de section oblongue, et être disposée dans une zone centrale de la partie de support 7.

[0043] Comme montré sur les figures 3 et 4, la base génératrice de vapeur 4 comporte deux éléments de renfort 14 disposés sous la partie de support 7 et s'étendant de part et d'autre de l'ouverture de visualisation 13. Avantageusement, la base génératrice de vapeur 3 comporte également des éléments en saillie 15, par exemple au nombre de trois, disposés autour de l'ouverture de visualisation 13 et configurés pour isoler thermiquement la partie de support 7 et une semelle de repassage du fer à repasser 4 lorsque le fer à repasser 4 est posé sur la partie de support 7.

[0044] Comme montré plus particulièrement sur la figure 3, le réservoir 6 comporte une paroi de visualisation 16 courbée et disposée dans une partie médiane du réservoir 6. La paroi de visualisation 16 s'étend plus particulièrement sensiblement dans le prolongement de l'ouverture de visualisation 13 et le long d'une majeure partie du pourtour de l'ouverture de visualisation 13. La paroi de visualisation 16 est visible à travers l'ouverture de visualisation 13, et est transparente ou translucide de manière à permettre à un utilisateur de vérifier visuellement un niveau de liquide dans le réservoir 6 à travers l'ouverture de visualisation 13.

[0045] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, le réservoir 6 comporte de plus une paroi de fond 17 s'étendant à partir d'un bord inférieur de la paroi de visualisation 16 et sensiblement perpendiculairement à la direction d'extension de la paroi de visualisation 16. Avantageusement, la paroi de fond 17 et la paroi de visualisation 16 délimitent une chambre de visualisation 18 dans laquelle débouche l'ouverture de visualisation 13.

[0046] Selon le mode de réalisation représenté sur les figures, la paroi de visualisation 16 s'étend sensiblement verticalement et la paroi de fond 17 s'étend sensiblement horizontalement lorsque la base génératrice de vapeur 3 est disposée sur un plan de travail horizontal.

[0047] Comme montré sur la figure 4, le réservoir 6 comporte également une paroi périphérique extérieure 19, qui est transparente ou translucide de manière à permettre à un utilisateur de vérifier visuellement le niveau de liquide dans le réservoir 6 depuis l'extérieur de la base génératrice de vapeur 3. Le réservoir 6 comporte en outre deux ailes latérales 21 s'étendant de part et d'autre de la paroi de visualisation 16, et une poignée 22 afin de faciliter la préhension du réservoir 6 notamment pour son remplissage.

[0048] Une telle configuration de la base génératrice de vapeur 3 et du réservoir 6 permet en particulier à un

utilisateur de vérifier aisément et visuellement le niveau de liquide dans le réservoir 6 aussi bien lors de phases inactives de repassage que lors des phases actives de repassage. En effet, lors des phases inactives de repassage, l'utilisateur peut aisément visualiser le niveau de liquide dans le réservoir 6 via la paroi périphérique extérieure 19 du récipient 6, et lors des phases actives de repassage, l'utilisateur peut aisément visualiser le niveau de liquide dans le réservoir 6 via l'ouverture de visualisation 13 et la paroi de visualisation 16 ou via la paroi périphérique extérieure 19, et ce en fonction de sa position par rapport à la base génératrice de vapeur 3.

[0049] Selon un autre mode de réalisation de l'invention non représenté sur les figures, l'ouverture de visualisation 13 pourrait être fermée par une fenêtre transparente ou translucide.

[0050] Comme il va de soi, l'invention ne se limite pas à la seule forme d'exécution de cet appareil de repassage, décrite ci-dessus à titre d'exemple, elle embrasse au contraire toutes les variantes de réalisation.

Revendications

1. Appareil de repassage (2) comportant une base génératrice de vapeur (3) et un fer à repasser (4) relié à la base génératrice de vapeur (3), la base génératrice de vapeur (3) comprenant un réservoir (6) et une partie de support (7) disposée de manière inclinée au-dessus du réservoir (6) et sur laquelle le fer à repasser (4) peut être posé lors des phases inactives de repassage, **caractérisé en ce que** la partie de support (7) comporte une ouverture de visualisation (13) procurant un accès visuel au contenu du réservoir (6) lorsque le fer à repasser (4) est ôté de la partie de support (7).
2. Appareil de repassage (2) selon la revendication 1, dans lequel le réservoir (6) comporte une paroi de visualisation (16) s'étendant à proximité de l'ouverture de visualisation (13) et visible à travers l'ouverture de visualisation (13), la paroi de visualisation (16) étant transparente ou translucide de manière à permettre à un utilisateur de vérifier visuellement un niveau de liquide dans le réservoir (6) à travers l'ouverture de visualisation (13).
3. Appareil de repassage (2) selon la revendication 2, dans lequel la paroi de visualisation (16) s'étend sensiblement dans le prolongement de l'ouverture de visualisation (13).
4. Appareil de repassage (2) selon la revendication 2 ou 3, dans lequel la paroi de visualisation (16) s'étend le long d'au moins une partie du pourtour de l'ouverture de visualisation (13).
5. Appareil de repassage (2) selon l'une quelconque

des revendications 2 à 4, dans lequel le réservoir (6) comporte une paroi de fond (17) à partir de laquelle s'étend la paroi de visualisation (16), la paroi de fond (17) et la paroi de visualisation (16) délimitant une chambre de visualisation (18) dans laquelle débouche l'ouverture de visualisation (13). 5

6. Appareil de repassage (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, dans lequel la partie de support (7) comporte une surface supérieure (9.1) comprenant un emplacement sur lequel le fer à repasser (4) est destiné à reposer, et une surface inférieure (8.1) opposée à la surface supérieure (9.1) et orientée vers le réservoir (6), l'ouverture de visualisation (13) s'étendant à travers la partie de support (7), depuis la surface supérieure (9.1) de la partie de support (7) jusqu'à la surface inférieure (8.1) de la partie de support (7). 10 15
7. Appareil de repassage (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel la partie de support (7) comporte une plateforme de support (8) délimitant au moins en partie l'ouverture de visualisation (13). 20 25
8. Appareil de repassage (2) selon la revendication 7, dans lequel la partie de support (7) comporte une plaque de recouvrement (9) recouvrant au moins en partie la plateforme de support (8) et sur laquelle le fer à repasser (4) peut être posé lors des phases inactives de repassage. 30
9. Appareil de repassage (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, dans lequel le réservoir (6) est amovible. 35
10. Appareil de repassage (2) selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, dans lequel l'ouverture de visualisation (13) est fermée par une fenêtre transparente ou translucide. 40

45

50

55

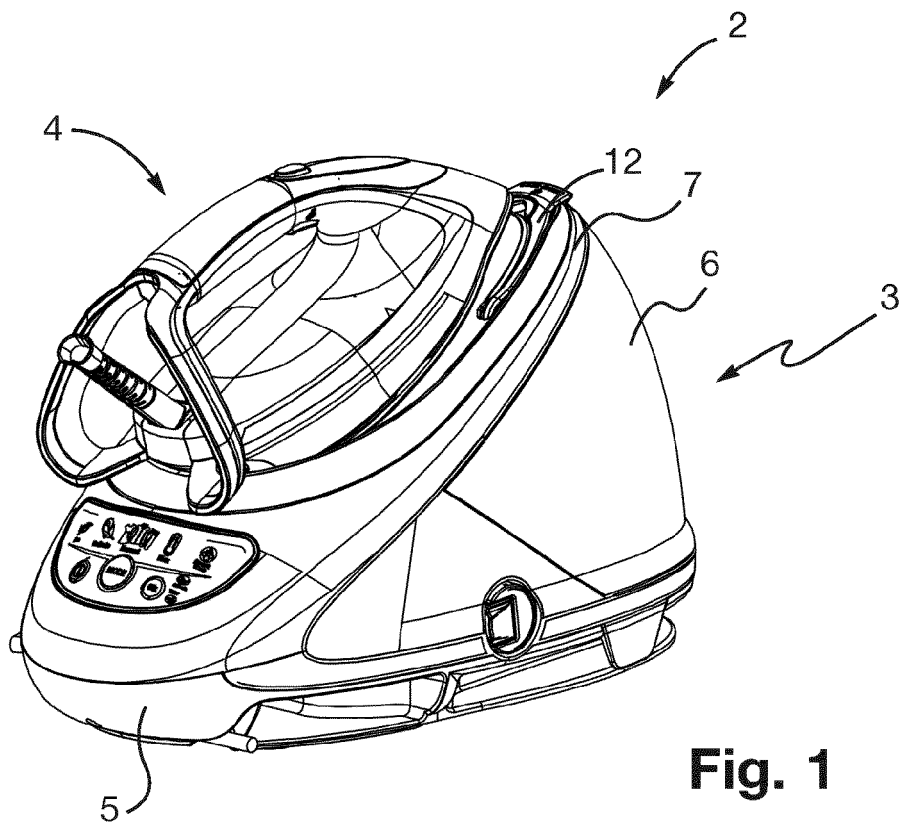


Fig. 1

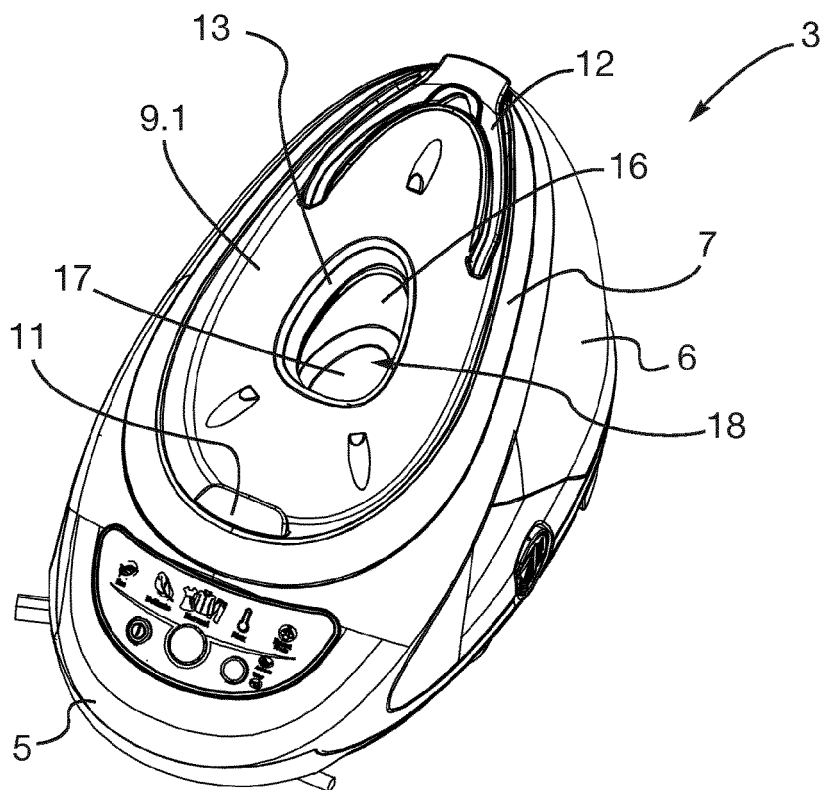


Fig. 2

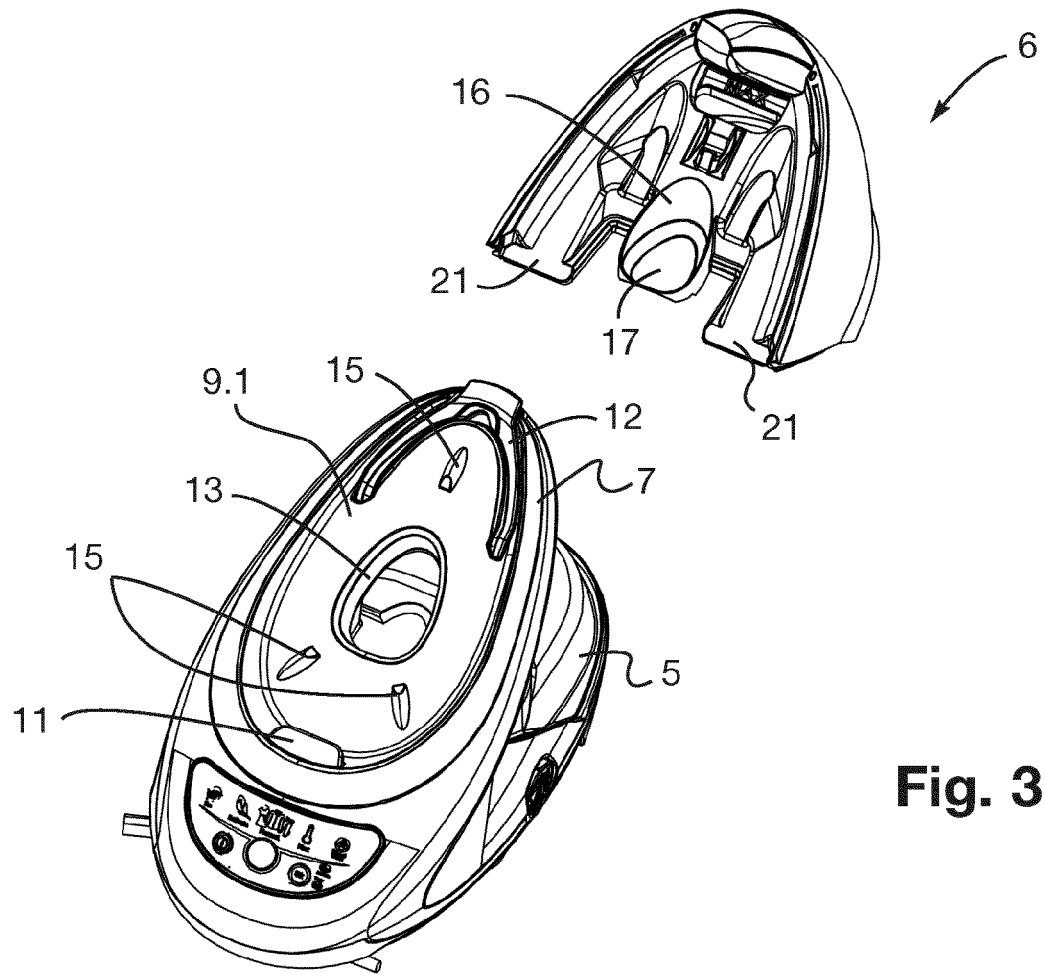


Fig. 3

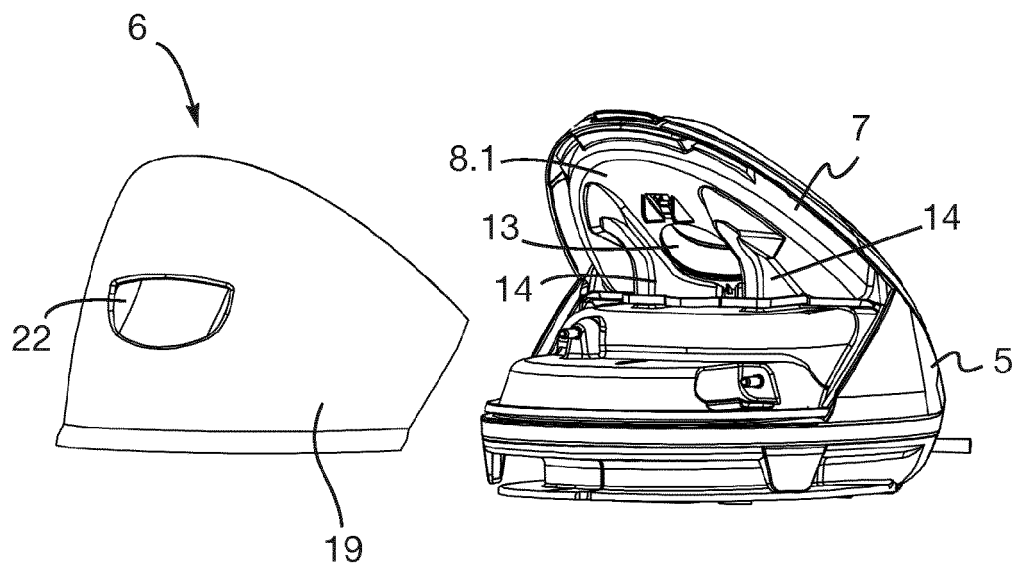


Fig. 4

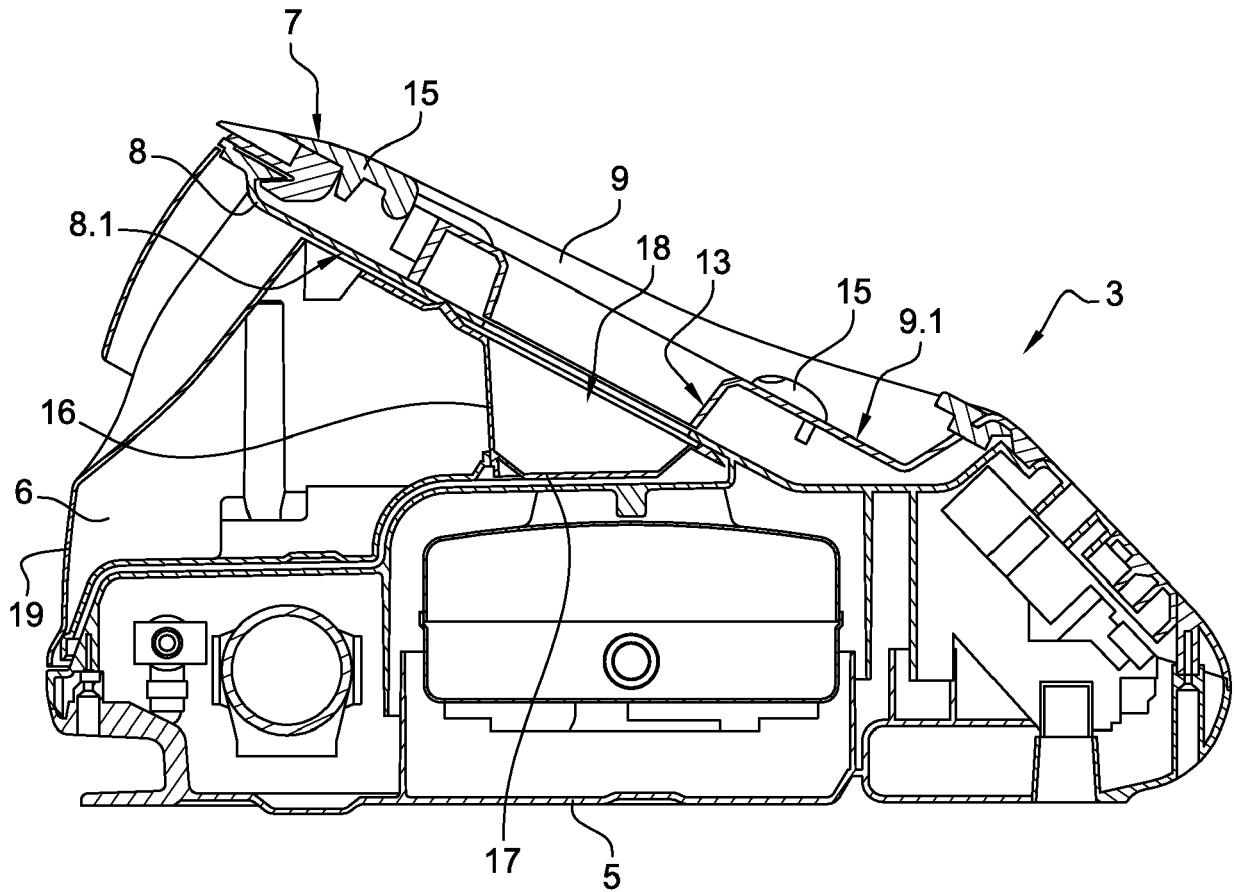


Fig. 5



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 17 20 2415

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	DE 10 2013 105691 A1 (KONINKL PHILIPS NV [NL]) 5 décembre 2013 (2013-12-05) * le document en entier *	1-10	INV. D06F75/12
A	EP 2 511 417 A1 (SEB SA [FR]) 17 octobre 2012 (2012-10-17) * abrégé * * alinéas [0022] - [0023]; figures 1,2 *	1-10	ADD. D06F79/02
A	GB 2 456 615 A (RICHARDS MORPHY N I LTD [GB]) 22 juillet 2009 (2009-07-22) * abrégé * * page 10, ligne 6 - page 11, ligne 9; figures *	1-10	
A	EP 3 088 599 A1 (SEB SA [FR]) 2 novembre 2016 (2016-11-02) * abrégé * * alinéa [0032]; figures *	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			D06F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 20 avril 2018	Examineur Prosig, Christina
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 20 2415

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

20-04-2018

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 102013105691 A1	05-12-2013	CN 103451900 A	18-12-2013
		DE 102013105691 A1	05-12-2013
		DE 202013012161 U1	02-07-2015
EP 2511417 A1	17-10-2012	CN 102733161 A	17-10-2012
		EP 2511417 A1	17-10-2012
		ES 2636370 T3	05-10-2017
		FR 2974121 A1	19-10-2012
GB 2456615 A	22-07-2009	AUCUN	
EP 3088599 A1	02-11-2016	CN 106087369 A	09-11-2016
		EP 3088599 A1	02-11-2016
		FR 3035667 A1	04-11-2016

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 3028533 [0002]